

Mrs. de Calonne & de Fleffelles, a protesté de tout ce qui a été fait comme nul & de nul effet, ainsi-que l'a fait en cas pareil le Parlement de *Bretagne*. Enfin, ceux de *Bourgogne* & de *Franche-Comté* ont également rendu des Arrêts concernant le Duc d'Aiguillon, dans le goût de celui de *Paris* du 2. Juillet.

Nos féuilles ne suffiroient point ce mois-ci, uniquement si l'on devoit y transcrire cette multitude d'Arrêts & Arrêtés de presque tous les Parlemens du Royaume dans l'affaire de Mr. le Duc d'Aiguillon, qui tous l'ont prise comme sur un même pied. On s'en tiendra ainsi au rapport fait des Arrêts de ceux de *Toulouse* & de *Rennes* dans cette cause fameuse, que le Roi de retour de *Compiègnes* à *Versailles*, a voulu enfin terminer par la plénitude de sa Puissance Souveraine de la manière qu'en voici le récit.

Mr. le premier Président du Parlement de *Paris* & deux Présidens à Mortier se sont rendus à l'audience du Roi le Dimanche le 2. du mois de Septembre à l'heure qui leur avoit été indiquée. Mr. d'Aligre commençant à y prononcer de ces représentations itératives, qu'on avoit résolu Chambres assemblées, & dont il étoit chargé; Sa Maj. l'intertrompit pour lui dire de les lui remettre, en ajoutant qu'Elle feroit savoir ses intentions au Parlement; & dans la même nuit on est venu avertir Mr. le premier Président que le Roi viendrait à *Paris* tenir son Parlement le lendemain Lundi.

Ce jour, le Roi précédé de quatre Princes du Sang & de dix-huit Pairs de France entra, & s'étant assis dans son fauteuil & couvert, Mr. le Chancelier a dit : *Faites sortir les Etrangers & fermer les portes.* Un instant après Mr. le